

*En l'absence de sa publication en dépit de notre demande, on trouvera ci-dessous notre droit de réponse à [cet article](#) consacré au dernier congrès de Solidaires paru dans Alternative Libertaire d'avril 2024.*

Dans l'article intitulé « *Solidaires à un tournant* » publié dans votre journal d'avril 2024, vous tenez des propos peu amènes, voire mensongers à l'égard de notre Fédération qui exerce le présent droit de réponse : vous faites en effet état de notre suspension sans préciser, d'une part, qu'elle a été annulée par la justice car prise en violation des statuts et, d'autre part, que nous en contestons la poursuite. Mieux, vous entretenez la confusion quant à notre lien d'affiliation à Solidaires, dont le droit de nous appeler SUD, alors que notre syndicat en est statutairement membre.

Nous ne savions pas, par ailleurs, que le fait d'entériner l'absence d'appartenance à notre structure de syndicats qui ne s'acquittent pas de leur cotisation ou ont à leur tête une personne visée par des accusations de harcèlement moral émanant de plusieurs salarié.es de l'Union n'était pas démocratique. A vrai dire, nous n'avons pas de leçons à recevoir de votre part quand on constate que respectivement à SUD Education et à SUD Rail, où vos membres sont y compris en responsabilité, les départs de syndicats se succèdent et le recours à la grève vire au corporatisme.

De plus, sous couvert d'une présentation formelle de la tenue du congrès, votre article évacue les enjeux de fond que sont la chute globale du nombre d'adhérent.es de Solidaires - en fait la baisse de ceux du secteur public au profit de ceux du privé, auquel le développement de notre Fédération participe - et notre trop grande dépendance au financement institutionnel, dont le partage est devenu enjeu de pouvoir.

Pire, vous n'avez pas un mot sur l'approche de Solidaires à avoir du monde du travail qui connaît, en particulier dans nos secteurs, des problématiques immédiates de salaire, de conditions de travail et de licenciements : à l'inverse, vous insistez sur son auto-construction, sans doute pour privilégier celle de votre organisation visant à en faire sa courroie de transmission, voire son effacement dans le cadre d'une recomposition syndicale, un objectif certes louable mais est-ce bien raisonnable d'élargir sa famille alors qu'elle est déjà dysfonctionnelle ?

Pour finir, le problème du tournant, c'est la possible sortie de route et, pour des « communistes libertaires », nous vous trouvons fort peu partageux et nettement autoritaires.

